



Compte-rendu CSA DIRAG du 20 mars 2025

Ordre du jour

1. Approbation ordre du jour.....	1
2. Approbation des PV précédents.....	1
3. Suivi des actions.....	1
4. Avancement des actions de sécurisation du site du Lamentin.....	3
5. État des lieux national des Violences Sexuelles et Sexistes au Travail (VSST) à Météo-France: présentation de la déclinaison des principaux résultats pour la DIRAG (pour info).....	3
6. Information sur les travaux du CM973 (pour info).....	4
7. Point sur les travaux d'installation des centrales photovoltaïques (pour info).....	4
8. Organisation provisoire mise en place à DIRAG/PREVI suite aux départs de 3 agents (pour info)..	4
9. Questions diverses.....	5

Notre délégation était composée de: Philippe Causeur (DIRAG/OBS/MIR971), Marc Bisson (DIRAG/PREVI), Patrice Lestrade (DIRAG/TTI) en titulaires, et Frédérique Gharès (DIRAG/PREVI) et Hanitra Radilimanantsoa (DIRAG/OBS/MIR973) en suppléants.

Etaient présents, en plus des représentants du personnel, l'ISST et l'assistante sociale

Le secrétariat de séance est assuré par FO.

1. Approbation ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par toutes les organisations syndicales. Des questions diverses de la CFDT et FO sont ajoutées.

2. Approbation des PV précédents

Le PV du CSA du 28/10/2024 est approuvé en séance.

Les PV des CSA du 02/12/2024 et 06/01/2025 sont reportés au prochain CSA.

Il est à noter qu'il sera fait attention que les PV reflètent bien la teneur des débats et ne soient pas trop synthétiques.

3. Suivi des actions

Actions du 23/11/23 :

18. *Réparation des douches* : en cours avec crédit à demander sur BR1 2025.

Actions du 11/12/23 :

24. *Réflexion sur l'organisation cible de Pégase, structurer et définir les règles de désignation des opérateurs, certificateurs et hyperviseurs, améliorer la lisibilité des tableaux de service et harmoniser les gabarits* : l'instruction avance avec un objectif de diminution des bases (un par territoire) et d'harmonisation des pratiques et gabarits des opérateurs.
Il est à noter que c'est la DRH qui s'occupe des certifications des bases.

Actions du 21/12/23 :

32. *Demander la modification de la classification du CM971 du statut de ERP à ERT* : courrier de demande envoyé, toujours pas de réponse de la mairie.

33. *Insonorisation salle de réunion du CM973* : pas d'avancée en raison du manque de financement.

42. *Effectuer des mesures de rayonnement, après l'installation de l'antenne* : en attente du marché pour Desaix et pour le Lamentin.

Actions du 13/06/24 :

46. *Report à un prochain CSA des points 6 (permanence)* : Sera à un ordre du jour lors d'un CSA en 2025.

Actions du 28/10/24 :

49. *Demandes de devis pour l'achat et la mise en service du DATI au Lamentin et en Guyane* : réception d'un devis de Guyane, en cours d'étude par l'AP pour avis pour le service à rendre. Il reste le problème de savoir qui le centre d'appel appelle en cas d'urgence.

50. *Rechercher des pistes pour alléger la charge de travail en SP au service de prévision de Guyane en début de vacation. Surveillance des pics de charges en début de vacation* : Une réunion a eu lieu en fin d'année entre CM973/PREVI et DIRAG/D.

La situation demeure compliquée en début de vacation notamment lors d'épisode de vigilance. La direction rappelle que la priorité est de faire j/j+1, le reste peut être amendé dans les autres bulletins, cela doit être adapté en fonction de la charge de travail.

Dernièrement, il n'y a pas eu d'activation de vacations de nuit

D'après CM973/D, après 4 ans de recul avec des phénomènes spécifiques, le résultat est globalement satisfaisant.

L'attention est mise, que lors de la fermeture des vacations de nuit en Guyane, c'est DIRAG/PREVI qui en subit les conséquences (besoin d'avoir une connaissance approfondie de la Guyane et de ses phénomènes météorologiques).

51. *Proposer des pistes pour la sécurisation du site du Lamentin, notamment le parking. Effectuer des demandes de devis et le cas échéant de financement pour le BRI 2025.* : Traitée dans le point 4.

54. *Vérifier auprès du responsable outre-mer la possibilité d'Organiser au niveau local de nouveaux modules de formation relatifs à la formation des membres de CSA et sur la Santé la Sécurité au Travail (SST). Communiquer aux membres non formés, les propositions de formation en interministériel et les offres de formation de METEO FRANCE* : l'ISST préconise un minimum de 8 personnes, avec la possibilité d'un regroupement avec d'autres services de l'état via le cvrh de la zone Antilles.

57. *Communication à faire sur l'exposition aux risques de rayonnement pour l'ensemble des sites de la DIRAG* : en attente de retour de l'expert qui proposera une date après avoir finalisé sa présentation.

58. *Instruire la pertinence de la mise en place d'un système de vidéoprotection pour améliorer la sécurité sur le parking* : voir point 4



59. Réaliser un doodle pour le choix des 3JRTT fixes pour l'année 2026 : à prévoir pour ne pas oublier

60. *Évaluation des RPS à la DIRAG. Organisation des réunions de co-analyse des situations de travail pour les différentes divisions* : Cela devrait être lancé courant 3^e trimestre 2025. Le choix des priorités s'étant effectué avant les mouvements contre la vie chère, la DIRAG n'était pas prioritaire parmi les DIROM, le fait de mettre des priorités dans les RPS selon les DIROM n'est pas très judicieux. Il est à noter que les DIROM sont passées après l'hexagone.

Comme c'est le cas pour toutes les DIROM, c n'est pas l'AP local qui va piloter mais un AP extérieur à la DIRAG en visio.

61 *Organisation d'un CSA sur un site autre que la Martinique* : Rien n'est arrêté, cela sera en fonction de l'arbitrage du budget déplacement qui devrait être de -20 % pour la DIRAG. Les débats sur cette coupe de -20 % font ressortir les spécificités de la DIRAG (séparée par la mer et sur 3 territoires). En raison de ces contraintes, la CFDT-Météo demande que la direction insiste pour ne pas avoir -20 % comme les autres DIR.

62. *Remplacement du véhicule du service de la Maintenance de Guyane* : en attente du devis pour l'achat d'un Duster en Guyane.

4. Avancement des actions de sécurisation du site du Lamentin

7 des 8 actions ont été réalisées.

L'action de sécurisation du portail a notamment été réalisée par l'ouvrier d'état.

L'action qui à ce jour est toujours en cours est **instruire les options en matière de sécurisation du parking, avec un chiffrage du coût des différentes actions identifiées : installation de détecteurs de mouvement déclenchant l'éclairage du site, installation d'une alarme anti-intrusion et d'une solution de vidéoprotection.**

Sur ce point, la direction ne nous a fourni qu'une partie du rapport d'expert qui est « confidentiel ». Nous n'avons donc accès qu'aux préconisations écrites sur celui-ci.

Ce rapport est en cours d'études et de chiffrage. Même pour la sécurité des agents et du bâtiment, les finances vont conditionner les solutions choisies.

Pour la direction, le coût de réfection de la clôture sera très élevé, il faudra peut-être prioriser la sécurité du bâtiment ainsi que la vidéosurveillance.

Au-delà des travaux, le rapport stipule qu'il faut insister sur la bonne pratique des agents en matière de sécurité (nettoyage des extérieurs, blocage des portes, sécurité salle technique, ...).

Lorsque la direction aura priorisé les solutions, elle convoquera un csa exceptionnel.

5. État des lieux national des Violences Sexuelles et Sexistes au Travail (VSST) à Météo-France: présentation de la déclinaison des principaux résultats pour la DIRAG (pour info)

La présentation générale est effectuée par DIRAG/D.

La participation au niveau DIRAG est de 45%, elle est légèrement supérieure à la moyenne nationale (42%).

En résumé, les actions de la référente égalité professionnelle femmes-hommes plutôt reconnues comme efficaces en DIRAG.



Au vu des résultats, la direction réaffirme la posture de tolérance zéro sur le sujet des VSST. De notre point de vue, ambiance détendue et conviviale ne veut pas dire qu'il n'y a pas de sexisme ordinaire, il faut bien attirer l'attention sur ce point.

L'assistante sociale insiste sur le fait qu'il faille faire de la sensibilisation et de la prévention. De plus, elle pense que cela serait positif qu'elle soit obligatoire.

Dans les faits, ce sont souvent les mêmes agents qui participent à ces différentes sessions.

L'ISST souhaite que la direction mette en plan d'actions le suivi des actions concernant les VSST.

6. Information sur les travaux du CM973 (pour info).

Il est à noter que le chantier a démarré à jour. Cela Les travaux ont lieu sur le premier étage du bâtiment principal (Météo-France est au rez-de-chaussée, l'aviation civile occupant l'étage), ainsi que dans certains locaux de Météo-France.

La direction a indiqué avoir proposé du télétravail à titre dérogatoire lors de nuisances sonores.

Jusqu'à présent, les nuisances sont acceptables, à priori les agents n'ont pas fait de demande pour faire du télétravail ou pour travailler depuis la salle de réunion (installation de secours pour la salle prévi).

L'ISST a questionné la direction pour savoir si un diagnostic amiante avant travaux a été effectué et si le bâtiment date d'avant 1997.

CM973/D se renseigne, il n'a pas toutes les informations.

(Note : on a appris le 28/03 qu'un CSA était finalement convoqué sur ce point de diagnostic amiante le 1^{er} avril. Par mesure de précaution, les agents situés dans les locaux concernés ont été déplacés dans l'autre bâtiment non concerné par les travaux).

7. Point sur les travaux d'installation des centrales photovoltaïques (pour info).

- Guadeloupe :
 - raccordement de la centrale effectué le 19/03
 - la mise en service sera effectuée le 01/04
 - une information est prévue sur le fonctionnement, elle doit durer environ 1h
 - une garantie et la maintenance sont prévues pour 4 ans et seront à renouveler
 - en cas de coupure EDF, le groupe démarre normalement et les panneaux ne prennent pas le relais et ne gênent en rien
- Desaix :
 - les travaux ont pris du retard en raison du mouvement social contre la vie chère
 - de nouveaux retards ont eu lieu suite à des calculs erronés sur la prise au vent des panneaux
 - fin des travaux prévus / espérés mi-avril

L'ISST confirme que cela n'a aucune conséquence sur les habilitations électriques des agents.

8. Organisation provisoire mise en place à DIRAG/PREVI suite aux départs de 3 agents (pour info).



Avec les départs effectifs ou à venir de 3 agents, DIRAG/PREVI se trouve de nouveau en difficulté.

A ce jour, aucune candidature interne ou externe n'a été reçue.

En moyenne, le bilan individuel des agents est de +214h.

Ce bilan moyen est un trompe l'œil car il y a une amplitude extrême entre les différents agents (les plus élevés ont un bilan approchant les +600h).

A la question de savoir comment faire pour homogénéiser la différence de bilan entre les agents (l'instruction sur le temps de travail de MF préconise des bilans entre -50 et +50), la direction répond que cela ne peut se faire drastiquement, qu'il faut être 18 et de manière durable...

La solution temporaire proposée est :

- le désarmement temporaire de PRS à compter du 10 mars, (date de départ de 2 des 3 agents) jusqu'au 16 juin (compromis entre le début de saison et le début d'activité cyclonique des dernières années)
- de faire des demandes de VMR local et national

Pour la direction, les départs récurrents à DIRAG/PREVI ne sont pas forcément liés aux postes.

La CFDT-Météo demande à avoir un ratio par service sur les départs/arrivées sur ces dernières années.

Cela pourra faire un point de départ pour trouver des solutions pour fidéliser les agents et / ou en faire venir des nouveaux.

9. Questions diverses

Questions de la CFDT

- *Demande de sécurisation de l'accès au CM971 et en particulier du portillon, suite à des intrusions, nocturne (le 13/03) et diurne (le 14/03), d'individus sur le site du Raizet.*
- *En lien avec le point 9.1.1 des mesures à effet immédiat doivent, devraient, selon nous, être prises urgemment, la sécurité des agents n'étant apparemment plus totalement assurée au CM971. (question FO)*

Réponse commune aux deux questions

- Après un rappel du contexte, pour minimiser les risques d'intrusion (notamment nocturne), il est demandé à ce qu'il soit fait un état des lieux d'un point de vue sécurité comme cela a été fait pour le Lamentin.
 - La première action de la direction est de sécuriser le portillon avec un accès soit par badge, soit par digicode.
 - En ce qui concerne la vidéosurveillance, la possibilité d'enregistrement est à l'étude (actuellement, cela ne filme qu'en direct)
 - En ce qui concerne la fermeture du portillon en journée en Guadeloupe, pas de consensus actuellement. Il est rappelé la gêne qu'occasionnent les livraisons en journée, alors que le portail en Martinique est fermé, par DIRAG/PREVI.
-
- *Quid des formations? Formation des nouveaux arrivants, formation obligatoire pour tenir certains postes, délai entre prise de poste et mise en place des formations*



- *Objectif de baisse de 20% des dépenses missions de la direction : quelles conséquences pour la DIRAG concernant les missions et les formations ? (question Solidaires)*

Réponse commune aux deux questions

- Il existe un objectif de -20 % au niveau de MF et -30 à l'horizon 2030 pour le budget déplacement.
- Il y a des dépenses incompressibles et donc une obligation d'apprendre à travailler différemment pour réduire les déplacements
- Pour les formations, actuellement pas d'arbitrage au niveau DIROM.
- Pour les activités de maintenance, il n'y a pas matière à rogner, le budget est reconduit à l'identique.
- Pour les activités aéro, idem que pour la maintenance.
- Pour les activités support, on part sur une baisse de 20 % (40000 à 32000), la baisse va toucher principalement les déplacements vers l'hexagone pour garder les déplacements intra-DIRAG afin de garder un fonctionnement nominal à tout niveau (utilisation des logements de passage).
- Pour les formations obligatoires et de sécurité pour l'OBS, il est possible de demander à la DSO.

- *Quelle est la politique en matière de logements lors de l'arrivée d'un nouvel agent notamment pour le nettoyage et la mise en service d'un logement vacant depuis un certain temps? Marché publique?, entretien local?, bon vouloir des collègues?*
- *Logements au Lamentin : problèmes d'infestation de termites, de plomberie et de circuits électriques, en particulier dans une villa occupée par un collègue nouvellement arrivé. Qu'envisage de faire la direction ? (question Solidaires)*

Réponse commune aux deux questions

- En raison des retards dans les votes du budget, les travaux n'ont pu être lancés plus tôt. En attendant d'avoir ce budget, un maximum a été effectué par l'OE et par le service logistique.
- Bien que le logement ne soit pas en état, le futur locataire a voulu aménager de suite en raison de l'arrivée de son container (il était prévu initialement pour mars).
- Pour les logements, les prestations de ménage sont externalisées et les espaces verts sont faits au plus près de l'arrivée de l'agent.
- En ce qui concerne le budget pour les logements de la DIRAG, il a diminué et est passé de 70000 à 52000€, ce qui fait une moyenne de 1600€ par logement.

- *Qu'en est il du recrutement d'un agent à la MIR973 en remplacement d'un départ à la retraite acté en début d'année 2026? Date d'arrivée?*

- Le poste vient d'être ouvert en interne et en externe.

- *Point mobilier pour OBS au CM971*



- Faire le point avec le service logistique de Guadeloupe pour faire un état des lieux des besoins

Questions de Solidaires-Météo

- *Demande de création d'une Formation spécialisée à la DIRAG*
 - Après la présentation du projet par Solidaires (le projet d'avoir une FS à la DIRAG date de plusieurs années, et est soutenu par les différents RP), l'ISST nous fait part d'un nouveau point de réglementation en 2025 dans le code du travail dans la fonction publique. Il reviendra vers nous sur la base réglementaire sur la FS de service.
 - De plus, il se demande s' il ne vaudrait pas mieux l'envisager pour la prochaine mandature (2027→ 2030).
 - En conclusion, les représentants du personnel souhaite une création d'une formation spécialisée de service rattachée au CSA de la DIRAG
 - unanimité dans les votes
- *Avenir des collègues de l'actuel CM972 : quel choix a été fait par la direction ? Regroupement à Desaix ou futur Centre d'affaires sur l'aéroport ?*
 - La direction réitère le fait qu'il faille attendre la fin du 1^{er} semestre pour avoir des gages de la samac sur le chantier concernant le centre d'affaire.
 - A l'issue, la décision sera prise par la DG.
- *Réductions des effectifs à la NOAA, et conséquences de la politique anti-science, anti-recherche du gouvernement étasunien : Quelles mesures prend ou prendra Météo-France pour pallier la fin de certaines coopérations voire l'absence de données ?*
 - A ce stade, il n'y a pas de certitudes du scénario du pire, mais personnes ne peut dire qu'il n'y a pas de risques.
 - Une des fragilités de la DIRAG est celle avec le NHC et la veille cyclonique
 - Une des pistes à étudier pour réduire la dépendance au NHC en matière de veille cyclonique, est d'instruire une compétence cyclonique
 - Au niveau satellitaire ? A priori la question est plus sur la fin possible de la gratuité et non sur la fin de réception
- *Bouées : pour la saison cyclonique, pourra-t-on espérer d'avoir au moins un point de mesure pour chaque territoire ?*
 - La direction répond par l'affirmative.
 - Pour la Martinique, celle de Fort-de-France a été remise à l'eau tandis que les 2 autres ont été renvoyées chez le prestataire.



- Pour la Guadeloupe, celle de la Vigie doit être récupérée en fonction de l'état de mer, tandis que l'autre sera déplacé à Anse Bertrand.
- Il n'y a pas de miracle à espérer sur le court terme, il ne reste plus qu'à travailler sur la sortie du marché pour améliorer le futur marché 2026.

- *Après la réclamation de la préfecture sur un épisode de submersion marine sur la côte Nord Caraïbe de la Martinique, où en est la réflexion de la pose d'un nouvel houlographe dans la zone concernée ?*
 - Pas de projet d'installation de caméra du BRGM
 - La DEAL espère avoir des financements pour l'installation de caméras en temps réel pour nous et d'autres administrations

- *Visite de site du CM973 : Après avoir été reportée 2 fois (décembre 2024, mars 2025), à quelles dates est-elle programmée ?*
 - Si l'AP ne peut se déplacer pour raisons budgétaires, il y a possibilité de faire la visite de site par le chef de service accompagné de RP locaux
 - L'ISST indique que c'est aux RP de faire les comptes rendus de visite de site contrairement à ce qui est fait actuellement.

- *Poste des prévisionnistes : dans le cadre du GTA2EP, déploiement en Outre-mer prévu également. En début d'année, annoncé pour juin. Qu'en est-il désormais ? Les intéressé-e-s ont été ou seront consulté-e-s ?*
 - La mise en place du nouvel environnement de travail pour le prévisionniste est décalée à fin 2025 début 2026 pour les DIROM
 - Une consultation aura lieu pour la disposition des 6 écrans et pour le choix entre poste nomade ou fixe pour le poste bureautique

Questions de FO

- *Qu'en est-il de l'instruction du recrutement d'un 4ème agent à DIRAG/OBS/MIR973 afin de faire passer l'effectif de cette Division de 3 ETP à 4 ETP tel que demandé et promis - à demi-mot par la Direction locale depuis 1 an & 1/2 déjà, en dehors du recrutement d'un agent suite au départ à la retraite de FB prévu au 31/12/2025*
 - Il n'y a pas de fumée blanche pour un 4^e poste de la part de la DG
 - La demande de 4^e poste n'est pas abandonnée par DIRAG/D

Prochain CSA le 20 mai.